

**SÉANCE ORDINAIRE  
15 AOÛT 2017**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 15 août 2017, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean François Delisle</b>	<b>maire</b>
<b>Nicola Ranieri</b>	<b>cons. au poste no: 1</b>
<b>Charles Auguste Côté</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Jean-Philippe Martin</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Marc Gravel</b>	<b>cons. au poste no :4</b>
<b>Jacques Hébert</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière, directrice générale**

**Était absent de l'assemblée :**

<b>Sylvain Gauthier</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>
-------------------------	-----------------------------

**Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 05 par monsieur Jean François Delisle, maire.

**CONSULTATION PUBLIQUE  
Règlement 367-17-03 (camping)**

**Monsieur Nicola Ranieri intègre la salle, il est 19 h 12.**

**Mot de bienvenue du maire  
Adoption de l'ordre du jour**

**230-08-2017**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

**Mot de bienvenue du maire  
Adoption de l'ordre du jour**

**1. Administration**

**1.1 Procès-verbaux**

**1.1.1 Procès-verbal du 22 juillet 2017**

**1.2 Communication**

**1.2.1 Correspondances**

**1.2.1.1 Demande de soutien financier Municipalité de Ristigouche**

**1.2.1.2 Demande d'ajout panneau arrêt coin chemin de la Plage**

**1.2.1.3 Demande d'installation panneau interdiction de stationnement**

**1.2.1.4 Inter-Centre – Remerciement pour don**

**1.3 Règlements municipaux**

**1.3.1 Règlement 367-17-03 (camping)**

**1.3.2 Règlement 367-17-02 (garde de poule)**

**1.3.3 Règlement 368-17-01 (lotissement)**

**SÉANCE ORDINAIRE  
15 AOÛT 2017**

---

1.3.4 Règlement 437-17 (taxe de secteur barrage du lac Quenouille)

1.4 Affaires juridiques

**2. Ressources financières**

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Demande de dons

2.4 Achat de bouées

**3. Ressources humaines**

3.1 Remplacement temporaire poste inspecteur

3.2 Secrétaire trésorière et directrice générale par intérim

**4. Ressources matérielles et immobilières**

4.1 Achat d'une flèche pour camion voirie

4.2 Rénovation centre culturel et communautaire

4.2.1 Protocole d'entente

4.2.2 Avenant 1 AS-VDL

**5. Sécurité publique**

5.1 Embauche nouveaux pompiers

5.2 Remorque

5.3 Rapport annuel des activités du schéma de couverture de risque

**6. Réseau routier, transport**

**7. Gestion du territoire et du milieu**

7.1 Demande de dérogation mineure

7.2 Demandes de PIIA

7.2.1 Demande du 1993, chemin du Lac-Quenouille

7.3 RITL

7.3.1 Règlement 005-2017

7.3.2 Règlement 006-2017

7.4 Dossier 3519-26-8789

7.5 Demande de délai du 362, chemin du Lac-de-l'Original

**8. Service à la collectivité**

8.1 Bibliothèque

8.1.1 Rapport mensuel bibliothèque

8.1.2 Boîte de retour de livres

8.2 Bail Coup de pouce alimentaire

**Période de questions**

**Levée de l'assemblée**

\*\*\*\*\*

**1. Administration**

**1.1 Procès-verbaux**

**1.1.1 Procès-verbal du 22 juillet 2017**

231-08-2017

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 22 juillet 2017.

\*\*\*\*\*

**1.2 Communication**

**1.2.1 Correspondances**

**1.2.1.1 Demande de soutien financier Municipalité de Ristigouche**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
15 AOÛT 2017**

---

**1.2.1.2 Demande d'ajout panneau arrêt**

**232-08-2017**

CONSIDÉRANT une demande d'ajout de panneau d'arrêt reçue en juillet dernier de la part de monsieur Jules Lafleur;

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire l'installation de panneau d'arrêt au coin des chemins De la Plage et Rivest.

\*\*\*\*\*

**1.2.1.3 Demande d'installation panneau interdiction de stationnement**

**233-08-2017**

CONSIDÉRANT une demande d'installation de panneaux d'interdiction de stationnement reçue le 18 juillet 2017 par monsieur Pierre Cantin ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, de faire l'installation de panneaux d'interdiction de stationnement aux abords du chemin du Lac-Quenouille.

\*\*\*\*\*

**1.2.1.4 Inter-Centre – Remerciement pour don**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**1.3 Règlements municipaux**

**1.3.1 Règlement 367-17-03 (camping)**

**234-08-2017**

CONSIDÉRANT un projet de règlement 367-17-03 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 367-02 visant à modifier le règlement relatif au camping afin :

- De permettre l'occupation d'un terrain à des fins de camping selon certaines conditions;
- De reconnaître la tenue d'événement temporaire tel que les foires, les cirques, les festivals et autres événements comparables comme usages accessoires aux établissements commerciaux et récréotouristiques;
- Autoriser comme construction temporaire les bâtiments, kiosques et roulottes de foires, de cirques, de festivals et d'autres événements comparables servant à la tenue de l'événement selon certaines conditions.

CONSIDÉRANT l'avis de motion en date du 17 juin 2017;

CONSIDÉRANT la consultation publique en date du 15 août 2017;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification a été apportée au premier projet de règlement;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par la secrétaire-trésorière lors de la présente assemblée;

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**15 AOÛT 2017**

---

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le deuxième projet de règlement 367-17-03 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02.

\*\*\*\*\*

**Suspension de la séance, il est 19 h 25**  
**Reprise de la séance, il est 19 h 30**

\*\*\*\*\*

**1.3 Règlements municipaux**  
**1.3.2 Règlement 367-17-02 (garde de poule)**

**235-08-2017**

CONSIDÉRANT un projet de règlement numéro 367-17-02 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 dans le but de modifier les dispositions concernant l'élevage d'animaux de ferme ;

CONSIDÉRANT l'avis de motion en date du 21 mars 2017;

CONSIDÉRANT la consultation publique en date du 23 mai 2017;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande valide n'a été présentée par les personnes habiles à voter afin qu'un référendum soit tenu suite à un avis publié conformément à la loi;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 367-17-02.

\*\*\*\*\*

**1.3 Règlements municipaux**  
**1.3.3 Règlement 368-17-01 (lotissement)**

**236-08-2017**

CONSIDÉRANT un projet de règlement numéro 368-17-01 modifiant le règlement de lotissement 368-02 de façon à remplacer un article relativement aux parcs et terrains de jeux.

CONSIDÉRANT l'avis de motion en date du 21 mars 2017;

CONSIDÉRANT la consultation publique en date du 23 mai 2017;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 368-17-01.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
15 AOÛT 2017**

---

**1.3.4 Règlement 437-17 (Taxe spéciale barrage du lac Quenouille)**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, qu'un projet de règlement soit déposé dans le but de modifier l'annexe C du règlement 436-17 pour le financement d'études d'ingénieur afin de réparer le barrage du lac Quenouille, dans le but de permettre le paiement de la taxe spéciale dans l'année en cours.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet déjà transmis aux membres du conseil en date des présences.

\*\*\*\*\*

**1.5 Affaires juridiques**

Aucun sujet sous cette rubrique

\*\*\*\*\*

**2. Ressources financières**

**2.1 Rapport des dépenses**

**237-08-2017**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques n°8191 à n°8243, les chèques annulés n°8218 et n°8238, pour un montant de 164 039.07 \$ et le chèque manuel n°1 pour un montant de 126 703.02 \$ pour les déboursés du mois de juillet 2017 au montant de 290 742.09 \$

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 31 juillet 2017 pour un montant de 38 565.51 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois de juillet 2017 de 329 307.60 \$.

\*\*\*\*\*

**2.2 Rapport des salaires**

**238-08-2017**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires du mois de juillet 2017 au montant de 50 910.75 \$.

\*\*\*\*\*

**2.3 Demande de dons**

**239-08-2017**

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité de conserver le même fonctionnement relativement à la réception des demandes de dons de la part des différents organismes et autres demandeurs.

\*\*\*\*\*

**2.4 Achat de bouées**

**240-08-2017**

CONSIDÉRANT la résolution 298-11-2016 acceptant l'offre du Dr Carignan relative à une étude de caractérisation des herbiers du lac Quenouille ;

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**15 AOÛT 2017**

---

CONSIDÉRANT que suite à la découverte d'un nouvel herbier situé près de la limite de la municipalité de Lac-Supérieur, le Dr Carignan recommande de marquer l'herbier à l'aide de bouées respectant les normes de Transports Canada;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Nordak Marine pour l'achat de cinq bouées riveraines au montant de 2 706.51\$, taxes incluses. Que la dépense fasse l'objet d'un transfert de poste.

\*\*\*\*\*

**3. Ressources humaines**

**3.1 Remplacement temporaire poste inspecteur**

**241-08-2017**

CONSIDÉRANT l'absence de monsieur Francis Beaulieu, inspecteur en urbanisme et en environnement;

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre à madame Stéphanie Russell, directrice générale, d'accepter l'offre de service de l'entreprise URBA + Consultants pour le prêt de personnel en urbanisme pendant l'absence de l'inspecteur, à raison d'un maximum de deux jours par semaine au montant de 385 \$ par jour, selon les besoins.

\*\*\*\*\*

**3.2 Secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim**

**242-08-2017**

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à l'unanimité de nommer madame Véronique Cronier à titre de secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim lors de l'absence de la directrice générale.

\*\*\*\*\*

**4. Ressources matérielles et immobilières**

**4.1 Achat d'une flèche pour camion de voirie**

**243-08-2017**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une flèche directionnelle pour le véhicule de type camionnette de marque Chevrolet du Service de la voirie pour un montant de 1 809.89 \$ taxes en sus. Que la dépense fasse l'objet d'un transfert de poste.

\*\*\*\*\*

**4.2 Rénovation centre culturel et communautaire**

**4.2.1 Protocole d'entente**

**244-2017**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et la Municipalité relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité.

**SÉANCE ORDINAIRE  
15 AOÛT 2017**

---

Que monsieur Jean F. Delisle, maire, soit autorisé à signer tous les documents pour réaliser la présente.

\*\*\*\*\*

**4.2.2 Avenant n°1 AS-VDL**

**245-08-2017**

CONSIDÉRANT la nécessité des travaux visant à corriger la non-conformité des empattements et à corriger la différence de profondeur du mur de fondation en pierres au sous-sol du centre culturel et communautaire;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier l'avenant n°1 AS-VDL ainsi que la directive de changement DC-01 option B-2 au montant de 22 842.54 \$ taxes incluses.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

**5.1 Embauche nouveaux pompiers**

**246-08-2017**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche des personnes suivantes à titre de pompiers à temps partiel :

Nancy Basque  
David Bergeron  
Roxanne Chagnon  
Maxime Jasmin  
Maxime Lanthier  
Michael Lynch  
Mario Paquette  
Steve Therrien

Que l'ensemble des nouveaux pompiers à temps partiel soit assujéti à une période d'essai d'une durée d'un an.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

**5.2 Remorque pour incendie**

**247-08-2017**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de confirmer l'intention du Conseil de procéder à l'achat d'une remorque pour le Service incendie en 2018.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

**5.3 Rapport annuel des activités du schéma de couverture de risque**

**248-08-2017**

CONSIDÉRANT que la MRC des Laurentides demande d'accepter le contenu du rapport annuel d'activités devant être déposé dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que des modifications doivent être apportées au

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**15 AOÛT 2017**

---

rapport, relatives aux données de la Municipalité ;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de reporter l'adoption du rapport annuel des activités du schéma de couverture de risques.

\*\*\*\*\*

**6. Réseau routier, transport**

Aucun sujet sous cette rubrique

\*\*\*\*\*

**7. Gestion du territoire et du milieu**  
**7.1 Demande de dérogation mineure**

Aucun sujet sous cette rubrique

\*\*\*\*\*

**7.2 Demandes de PIIA**  
**7.2.1 Demande du 1993, chemin du Lac-Quenouille**

**249-08-2017**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2017-19 accompagnée de documents a été déposée au mois de juillet 2017 par Gilles Beaulieu ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'un porche et d'une remise ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujetti au PIIA Pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de juillet 2017 par Gilles Beaulieu conditionnellement à ce que le revêtement extérieur et la toiture de la remise soit de même nature et dans les mêmes teintes que le revêtement extérieur et la toiture du bâtiment principal ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande conditionnellement à ce que le revêtement extérieur et la toiture de la remise soit de même nature et dans les mêmes teintes que le revêtement extérieur et la toiture du bâtiment principal.

\*\*\*\*\*

**7.3 RITL**  
**7.3.1 Règlement 005-2017**

**250-08-2017**

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité :

**SÉANCE ORDINAIRE  
15 AOÛT 2017**

---

D'adopter le règlement 005-2017 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs ayant pour objet l'acquisition de camions avec bennes et autorisant un emprunt.

De rescinder la résolution 222-07-2017.

\*\*\*\*\*

**7.3.2 Règlement 006-2017**

**251-08-2017**

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement 006-2017 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs ayant pour objet de constituer un fonds de roulement et utilisant le solde disponible d'un règlement d'emprunt.

De rescinder la résolution 223-07-2017.

\*\*\*\*\*

**7.4 Dossier matricule 3519-26-8789**

**252-08-2017**

CONSIDÉRANT la résolution 210-08-2016 relatif aux travaux d'installation septique au 40, chemin Autoré;

CONSIDÉRANT que les travaux auront lieu à l'automne 2017 et la nécessité de mettre à jour des offres de services;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Nicola Ranieri s'abstenant, de ratifier l'offre de Imausar Environnement en date du 17 août 2016 et de Excavation M. Dénommé en date du 27 juin 2017 pour compléter l'installation septique du 40 chemin Autoré.

\*\*\*\*\*

**7.5 Demande de délai du 362, chemin du Lac-de-l'Original**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**8. Service à la collectivité**

**8.1 Bibliothèque**

**8.1.1 Rapport mensuel bibliothèque**

**253-08-2017**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité de la bibliothèque du mois de juillet 2017.

\*\*\*\*\*

**8.1.2 Boîte de retour de livres**

**254-08-2017**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Nicola Ranieri, conseiller émettant sa dissidence,

**SÉANCE ORDINAIRE  
15 AOÛT 2017**

---

d'accepter la soumission de madame Geneviève Mercure et monsieur Marc-André Gendron pour la fabrication d'une boîte de retour de livre au montant de 1 150 \$ taxes en sus. Que la dépense fasse l'objet d'un transfert de poste.

\*\*\*\*\*

**8.2 Bail Coup de pouce alimentaire**

**255-08-2017**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le protocole d'entente entre l'organisme Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs et la Municipalité afin de permettre à l'organisme d'utiliser le sous-sol du centre culturel et communautaire pour l'exercice de leurs activités et ce, pour une durée de cinq ans.

Que monsieur Jean F. Delisle, maire, et madame Stéphanie Russell, directrice générale, soient autorisés à signer tous les documents pour réaliser la présente.

\*\*\*\*\*

**Période de questions  
Levée de l'assemblée**

**256-08-2017**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Je, soussigné, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

---

**Jean F. Delisle,  
Maire**

---

**Stéphanie Russell  
Secrétaire-trésorière, directrice générale**